

**PROJET PEDAGOGIQUE**

**DE**

**L'ACCUEIL DE LOISIRS**

**PERISCOLAIRE MATERNEL**

**BOBY LAPOINTE**

**2021/2022**

**PLACE BOBY LAPOINTE  
34120 PEZENAS  
06.31.23.77.48  
DIRECTRICE: RAUX GAËLLE**

# SOMMAIRE

Préambule

## **1) Situation initiale :**

A. Organisateur	page 4
B. Situation géographique	page 4
C. Public	page 4
D. Horaires	page 5
E. Les différents moyens	page 5-6
F. Les conditions d'admissions	page 6
G. Numéros utiles	page 7
H. Maladies-accidents -urgences	page 7
I. Départ des enfants	page 7
J. Accueil des enfants porteurs d'handicap	page 8

## **2) Fonctionnement de l'ALP :**

A. Matin	page 9
B. Midi	page 9
C. Sieste	page 10
D. Soir	page 10-11
E. Projets	page 11-12

## **3) Références éducatives :**

A. Vivre ensemble	page 13
B. Sécurité	page 13
C. Loisirs	page 13-14
D. Découverte	page 14

## **4) Les objectifs :**

A. Rappel des objectifs du P.E	page 15
B. Objectifs généraux	page 15
C. Objectifs opérationnels	page 16-17

## **5) Rôle de l'animateur :**

A. Sécurité physique	page 18
B. Sécurité Affective	page 18-19

**PRÉAMBULE**

L'accueil de loisirs permet à la fois, d'apporter une réponse sociale ou un besoin d'accueil manifesté par les familles, et offre à l'enfant un nouvel espace de vie et de lieu éducatif nécessaire à son épanouissement.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est pour toute l'équipe au centre de nos préoccupations, nous devons l'aider à se construire.

### 1) Positionnement et rôle de l'accueil

Notre accueil de loisirs prend en compte les thèmes choisis par la commune, dans le cadre du projet éducatif.

L'accueil de loisirs a un rôle social, civique et éducatif, il agit en complément de la famille et de l'école. Notre accueil doit permettre à l'enfant de jouer, de se détendre, de se reposer et contribuer à son développement.

Il faudra donc penser à laisser évoluer l'enfant à son rythme, organiser les activités sans oublier les temps où l'on se détend et être attentif à la demande de chacun.

### 2 La cohérence et le fonctionnement de l'équipe d'animation.

Le rôle de l'accueil est de mettre en place un encadrement adapté à chaque enfant. Le projet pédagogique est préparé, discuté, proposé par tous les membres de l'équipe (si l'on se réfère à la définition du mot équipe, il s'agit d'un groupe de personnes réunies dans un but commun, d'où la nécessité de cohérence entre tous les participants).

Pour des problèmes délicats ou spécifiques, il est de la responsabilité de la directrice d'assurer la communication et l'information avec les parents.

# I. Situation initiale

## A. Organisateur :

*Présentation du gestionnaire :*

*Dénomination de la collectivité :* Mairie de Pézenas

*Dénomination du responsable légal :* M. RIVIERE Armand , Maire.

*Par délégation :* ses adjoints et l' élu délégué aux affaires scolaires  
Mme MIALON Aurélie.

L' adresse de la structure est :

Ecole Bobby LAPOINTE Maternelle

6 Rue Massillon

34120 PEZENAS

## B. Situation géographique :

Depuis la rentrée scolaire 2019 l'école maternelle (Perrault) et élémentaire (Valles) ont fusionnés. c'est devenue le groupe Bobby Lapointe.

L'accueil de loisirs occupe les locaux de l'école maternelle B,Lapointe Maternelle. L'école est située en face de la mairie au centre-ville de Pézenas. L'école élémentaire B,Lapointe élémentaire est située à 50m de la maternelle.

La population de Pézenas est de 8200 habitants et la ville comprend 2 maternelles publiques Bobby lapointe maternelle et Robert Desnos ainsi que 2 élémentaires public Bobby Lapointe élémentaire et Jacques Prévert.

## C. Public :

L'accueil de loisirs maternel accueille les enfants de 3 à 6 ans scolarisés à l'école maternelle.

La classe passerelle peut accueillir des enfants dès 2 ans uniquement le matin.

Les enfants accueillis sont âgés de 2 à 6 ans ils sont au nombre de **104 enfants**, ils sont issus de milieux sociaux divers.

## D. horaires de fonctionnement :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Le matin : de 07h30 à 08h30  
Le midi : de 11h30 à 13h50  
l' ALP soir : de 16h20 à 18h05

### **E. les différents moyens :**

#### **1. Équipe d'animation :**

1 directrices diplômée BAPAAT et BAFD en cours  
1 animatrice sur les différents temps d'accueils (matin, midi et soir) diplômée BAFA  
1 animatrice sur le midi et le soir diplômée BEATEP, BAFA  
1 ATSEM le midi. Certaines sont diplômées du CAP petite enfance et BAFA

En période de confinement ou de protocole sanitaire strict, selon le temps d'accueil périscolaire, une animatrice et une ATSEM supplémentaires sont prévues afin de limiter les brassages d'enfants.

#### **2.Financiers :**

La Caisse d'Allocation Familiale, la Commune, le CCAS, la participation des parents, la Mutuelle Sociale Agricole, l'Aide sociale à l'Enfance, le Conseil Général apportent des aides au gestionnaire et (ou) aux familles.

Un budget de 400 euros pour le matériel pédagogique, de 203 euros pour l'environnement et de 25 euros pour le renouvellement de la pharmacie.

#### **3.Pédagogiques :**

La documentation sur le centre et à la médiathèque, les livres, ordinateur.  
Le matériel pédagogique et de jardinage

#### **4.Organisationnels :**

Une réunion par mois de 3 heures concernant le fonctionnement de l'ALP. Si besoin les animateurs peuvent avoir du temps en plus pour le travail individuel.

#### **5. Espace disponible :**

Dans l'accueil de loisirs :

- \* un sanitaire ,
- \* 1 salle d'activité,
- \* un réfectoire (salle de restauration),

Depuis l'entrée en vigueur du protocole sanitaire dû à la COVID-19, les 2 deux salles principales de l'ALP sont partagées dans leur espace entre salle de restauration et salle d'activité, afin de respecter la limitation du brassage des enfants.

Dans l'école :

- \* deux salles de motricité,
- \* deux dortoirs
- \* deux blocs sanitaire avec six WC,
- \* deux cours avec des jeux extérieures.
- \* un jardin potager et d'agrément dans la partie haute de l'école.

#### **F. Conditions d'admissions:**

Pour bénéficier des services de l'accueil périscolaire il suffit de remplir un dossier d'inscription qui doit contenir les documents suivants :

- carnet de santé avec les vaccins à jour,
- certificat médical,
- livret de famille,
- certificat d'assurance,
- le dossier rempli.

Tarifification :        ALP matin : de 30 à 50 centimes selon le quotient CAF  
ALP Midi : montants variables selon le quotient familial des parents. Le quotient familial correspond aux revenus des familles. Il est calculé par la CAF et consultable par chaque allocataire et de 40 à 60 centimes pour l'animation.  
ALP soir : de 50 à 70 centimes.

Le tarif des repas varie de 3 à 4.3 euros, pour les enfants de l'extérieur le prix est de 7.3 euros.

Les parents peuvent inscrire leurs enfants « en ligne » sur le portail famille, grâce à un code d'accès remis par la régie, lors de leur première réservation. Pour toute présence ou repas pris sans inscription préalable, une majoration est appliquée.

## **G. Numéros utiles**

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompier : 18

Numéro Urgence Européen : 112

Enfance maltraitée : 119

Centre hospitalier de Béziers : 04 67 35 70 35

Polyclinique Pasteur de Pézenas : 04 67 90 41 42

## **H. Maladies – accidents – urgences**

Les enfants présentant une maladie contagieuse ne sont pas admis à l'accueil. Pour tout traitement médical, une ordonnance est obligatoire.

En cas de maladie survenant durant l'accueil, les parents sont prévenus.

En cas d'urgence, le responsable fait appel en priorité aux services d'urgence et prévient les parents.

## **I. Départ des enfants**

Dans la situation actuelle et en accord avec le protocole sanitaire actuel du à la crise du COVID-19 (protocole régulièrement mis à jour), la directrice s'occupe de faire les liens entre les parents et les enfants.

Les parents ne rentrent plus dans l'école.

Le soir, les enfants sont confiés aux parents ou aux personnes figurant sur la fiche de renseignements.

Si l'enfant est toujours présent à 18h00, après l'heure de fermeture de l'accueil, les personnes habilitées à venir le chercher seront aussitôt contactées par téléphone. Dans le cas où cette démarche serait infructueuse, la Gendarmerie de Pézenas serait avisée.

## **J. Accueil d'enfants en situation de handicap**

L'accueil d'enfants en situation de handicap n'est pas une aventure mais une situation normale s'inscrivant dans un projet de société solidaire et non discriminant rappelé par la loi du 11 février 2005 codifiée.

L'accueil d'enfants en situation de handicap dans une structure de loisirs implique **un projet d'intégration**. C'est un acte de socialisation qui exclut une mise à l'écart de l'enfant accueilli.

Il est nécessaire, dès lors qu'un enfant en situation de handicap est accueilli, de réfléchir aux adaptations que l'organisateur va pouvoir initier afin que la venue de l'enfant se déroule dans des conditions satisfaisantes pour lui et l'équipe.

- Une première phase : Prise de contact avec la famille

Une rencontre entre la famille, l'enfant et la structure accueillante doit permettre de dégager les souhaits et attentes de la famille et de l'enfant lui-même quand il est en mesure de l'exprimer. Il est fortement recommandé d'écouter les besoins de la famille, de les reformuler afin de vous mettre d'accord avec elle sur ses attentes.

- Deuxième phase : Accueil de l'enfant, son intégration

Le travail d'équipe est nécessaire. C'est une modalité de circulation de l'information mais aussi de recours et d'ajustement de la pratique professionnelle.



## II. Le fonctionnement de l'ALP

Dans la situation actuelle et en accord avec le protocole sanitaire actuel du à la crise du COVID-19 (protocole régulièrement mis à jour), la directrice s'occupe de faire les liens entre les parents et les enfants le matin à l'arrivée des enfants et le soir pour le départ de ceux-ci.

### A. Le matin :

La directrice et 2 animatrices sont présentes. Les enfants sont accueillis en salle d'activités en présence de l'animatrice, la directrice assure l'ouverture de l'ALP et accompagnent les enfants jusqu'à leur salle d'activité après les avoir passé aux toilettes pour se laver les mains.

Les activités sont libres c'est-à-dire que les enfants peuvent aussi bien jouer à la dînette, dessiner ou aux petites voitures avec l'animatrice.... Ce temps permet aussi à l'animatrice de pouvoir finir les activités en cours de création avec les enfants.

### B. Le midi:

#### ***Temps du repas :***

- Éducation nutritionnelle : découverte des goûts, l'animateur amènera l'enfant à goûter à tous les aliments sans pour autant le forcer à manger.
- Apprentissage : apprendre à se servir des couverts, à se servir seul (hors protocole où c'est l'animatrice qui le fait).
- Autonomie et responsabilité : un enfant est désigné pour débarrasser la table et amener le dessert (chef de table).

L'animateur a un rôle très important à table, il est un « exemple » pour les enfants.

Nous mettons en place deux services.

1er service avec les classes de Marie IVORRA et de Delphine BLAZIN: les enfants mangent à 12h00 dans la salle de restauration principale et finiront de manger vers 12h50. Après le temps du repas l'animatrice propose 1 activité jusqu'à 13h45. Après quoi, elle amènera les enfants aux toilettes et les reconduira dans leur classe.

2ème service avec les classes de Christine BAUSSANNE et Valérie FESQUET: les enfants mangent à 12h00 dans la salle de restauration secondaire (ancienne salle d'activité) et finiront de manger vers 12h50. Après le temps du repas l'animatrice propose 1

activité jusqu'à 13h45. Après quoi, elle amènera les enfants aux toilettes et les reconduira dans leur classe.

Les ATSEMS ont rejoint l'équipe sur le temps des repas. Elles récupèrent les enfants entre 11h40 et 11h50. Elles font le passage aux toilettes et les amènent au réfectoire.

### **C. La sieste :**

Pour les enfants en petite section une sieste est mise en place après le repas vers 13h00.

L'ATSEM référente et une animatrice partiront avec les enfants à la sortie du restaurant scolaire (passage aux toilettes, retirer les chaussures, les installer dans leurs lits respectifs ) et restera dans la salle de sieste jusqu'à 13h50. Les lits sont nominatifs pour chaque enfant.

Depuis la rentrée de septembre 2018 les ATSEMS de l'école ont intégré l'équipe sur le temps du repas. Un roulement est mis en place (lundi/Chantal, mardi/Fabienne, jeudi/Nathalie, vendredi/Sandrine)

Si une ATSEM est absente elle se verra remplacé par une autre ATSEM.

### **D. ALP du soir :**

Ce déroule en 2 temps, le premier temps est de 16h20 à 17h30 ou nous récupérons les enfants en classe, passage aux toilettes, goûter et activités chaque groupe dans sa salle.

Vers 16h45 on commence l'activité jusqu'à 17h20 (rangement retour au calme). Deux activités sont proposées aux enfants : une intérieure et une extérieure.

A 17h30 les départs échelonnés commencent et les enfants sont en activités libres comme le matin. La directrice se charge d'aller chercher les enfants et de les rendre à leurs parents à l'entrée de l'école.

Il me semble important de laisser l'enfant jouer tranquillement et ne pas lui demander encore une fois de se concentrer pour une autre activité. Car en fin de journée la fatigue se fait ressentir surtout que pour la plupart ce sont des enfants qui sont là depuis 7h30.

### **E. Les projets:**

En dehors de ces temps formels, les animateurs seront vigilants concernant l'état de

fatigue des enfants et pourront mettre en place des temps calmes si cela est nécessaire (à l'approche des vacances ou en fin de trimestre par exemple).

### **E1. Projet « Jardin zen et coin détente »**

Cette année, une animatrice nous a proposé de faire un projet permettant de travailler sur le bien être de l'enfant en combinant les activités de jardinage et les activités de détente (lecture, expression corporelle, moment de discussion)

Tout au long de l'année le projet sera abordé différemment :

- Activités manuelles,
- Jardin, plantation
- décoration du jardin zen

Dans un premier temps nous avons commencé par décorer les locaux de l'ALP. . Les activités manuelles sont régulièrement faites avec des matériaux de récupération grâce aux parents que nous sollicitons régulièrement pour nous apporter les différents matériaux. Cela nous permet d' apprendre aux enfants que les objets peuvent avoir une seconde utilités. Et ainsi de rentrer dans un des projets du service basé sur le développement durable.

### **E2. Projet d'initiation au théâtre et d'expression corporelle**

A travers ce projet chaque enfant s'exprimera avec son corps, prendra confiance en lui. Cela lui permettra également de connaître les limites de ses possibilités.

L'animatrice va mettre en place ce projet à travers un dessin animé ( Blanche neige). Cela permettra à l'enfant de travailler son imaginaire tout en restant dans le monde enfantin .

Il sera aussi en lien avec les trois thématiques du projet éducatif de la ville (culture et patrimoine, développement durable et transition, citoyenneté et éducation populaire).

Les objectifs de se projet seront de prendre conscience de son corps, connaître ses limites, utiliser son corps, exprimer ses émotions, vivre dans un monde imaginaire, prendre confiance en lui à travers ses gestes et émotions dans un groupe.

Tout au long de l'année , ce projet sera abordé sous forme d'activités manuelles et de jeux d'expressions corporelles (jeux corporels par groupe pour les initier au théâtre,mimes, danse, jeux de rôle, chant,...)

### **E3. Projet « ateliers Philo »**

Dans la continuité du projet éducatif de la ville, l'action citoyenne d'un enfant peut s'exprimer de diverses manières.

L'action citoyenne d'un individu se définit principalement par le droit de cet individu de s'exprimer librement. Il est difficile en maternelle de faire des actions citoyennes ponctuelles. C'est pourquoi nous avons mis en place des « ateliers philo » afin de donner la parole aux enfants sur des sujets auxquels ils sont confrontés tous les jours.

Les thèmes abordés tournent autour de l'amitié, la différence, la violence, l'opinion de chacun, la tolérance.

Les ateliers se feront autour d'une table ou dans un espace ouvert en cercle, et débuteront par une image ou une BD adaptées aux enfants de maternelle, sur les thèmes précédemment cités.

### III. Références éducatives.

#### **A. Vivre ensemble :**

La prise en compte du collectif est indispensable et fait partie des bases de travail au quotidien de l'équipe d'animation. Afin d'assurer cette notion de vivre ensemble, l'équipe d'animation doit être capable de proposer un repère commun de règles et de valeurs permettant aux enfants et aux animateurs d'avoir un référentiel stable, structuré et structurant. Pour cela nous respectons les règles élémentaires de laïcité proposant à chacun, quelque soit ses différences culturelles et religieuses et, par extension, ses différences sociales et comportementales, un site commun, un cadre commun dans lequel tous peuvent s'épanouir. Nous sommes un accueil pour tous les enfants.

L'équipe se doit ainsi d'observer la plus stricte neutralité philosophique, politique et religieuse autant verbale, que vestimentaire afin de mieux accueillir la diversité.

#### **B. Sécurité des enfants :**

La sécurité des enfants repose à la fois sur le cadre légal du ministère de tutelle de jeunesse et sports mais aussi sur notre capacité à évaluer les risques et à faire en sorte de les minimiser.

Nous sommes attentifs au fait que chaque enfant puisse évoluer et prendre plaisir au sein du jeu en toute sécurité physique. Cependant nous portons aussi la sécurité affective et morale comme un caractère indispensable dans la prise en compte de l'enfant.

#### **C. Loisirs :**

Les temps de loisirs sont axés sur la détente, le rire et l'amusement. S'amuser est un moyen, un biais pour transmettre nos valeurs et contribuer au développement personnel de l'enfant.

Les loisirs collectifs permettent aux enfants et aux différents acteurs de se confronter et d'exploiter les richesses de la diversité. Ils favorisent la socialisation de l'enfant dans ses rapports avec l'adulte mais aussi et surtout entre pairs.

L'ensemble des activités pratiquées et l'organisation de la vie quotidienne peuvent aussi faciliter l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie et de la citoyenneté (dimension collective du "vivre ensemble").

Pour cela, les animateurs doivent se rendre disponibles pour dialoguer, écouter, jouer, et accompagner l'enfant dans ses temps de loisirs. Être disponible signifie avoir une tenue adaptée aux activités sportives et manuelles (ne craignant pas les salissures, ne limitant pas le mouvement, et fonction des intempéries). Être disponible

empêche toutes utilisations de portables (SMS appels etc.)

#### **D. Découverte :**

Si l'on ne perd pas de vue l'enfant comme un être en devenir, nous considérons que la découverte est au cœur de notre projet. Découverte de l'autre : L'autre existe. En prendre conscience et s'ouvrir à lui est essentiel pour comprendre que l'univers est bien plus vaste que soi même. D'où l'importance de l'existence de règles, négociables et non négociables.

Nous portons donc un grand intérêt dans le fait de jouer de façon détendue et de se poser en citoyen acteur dans le groupe, en individu à part entière inscrit dans un collectif. Découverte de son environnement social, géographique et culturel.

Qu'est-ce que l'environnement d'un enfant ? Il nous semble que cela représente tout ce qui de loin ou de près construit son histoire, sa culture, la société dans laquelle il vit et l'environnement naturel et géographique comme richesse et ressource d'une société et d'une planète.

Nous souhaitons engager une démarche de développement social basée sur l'intégration de l'enfant et du parent au cœur de notre projet.

## 4. Les objectifs

### A. Rappel des objectifs du projet éducatif :

La ville de Pézenas propose, afin de répondre à des exigences sociales et familiales, d'apporter une offre d'activités accessible à tous en répondant aux besoins diversifiés de tous les enfants de leur scolarité .

Ces accueils devront être des lieux d'ouverture permettant de combattre les inégalités sociales et culturelles tout en offrant un lieu sécurisé où l'enfant sera acteur de ses loisirs.

Pour ce faire il aura à sa disposition des moyens qui favoriseront une grande diversité de connaissances, d'informations, d'expressions et d'objectivités.

Il vivra dans une société cosmopolite qui lui permettra une liberté de pensées et d'actions.

La ville de Pézenas souhaite travailler autour des trois thématiques et prégnantes de son territoire :

- La découverte du patrimoine et de la culturel
- La sensibilisation au développement durable et à la transition écologique
- La construction citoyenne et l'éducation populaire

Ces thèmes seront déclinés en 5 axes de travail : les axes culturel, développement durable et transition écologique, ludique, citoyenneté, et sportif.

Les structures d'accueils permettent à leur public de s'épanouir dans un cadre bienveillant, respectant le rythme de chacun, dans un milieu sécurisé et sécurisant.

### B. objectifs généraux:

L'équipe d'animation mettra l'enfant en capacité de :

#### *1. Dans sa vie personnelle : **favoriser l'épanouissement de l'enfant***

de créer, de découvrir, d'éveiller ses sens, d'apprendre, de communiquer et d'acquérir une autonomie, de développer la motricité, d'apprendre à gérer sa relation avec les autres, de jouer, de se détendre et de s'amuser.

#### *2. Dans sa vie en collectivité : **favoriser la socialisation***

de s'intégrer, d'échanger, de partager, de jouer avec d'autres, de respecter les différences, être à l'écoute.

### **C. Les objectifs opérationnels**

#### **C1. respecter le rythme et les besoins de chaque enfant.**

Actions :

- Proposer des activités adaptées au rythme de la journée.
- Mettre en place des lieux propices au calme.
- Proposer un temps de sieste pour les plus petits.
- Développer l'autonomie et la prise d'initiative encourageant l'enfant à faire ses propres choix.
- Laisser l'enfant choisir son activité ou ne rien faire s'il le souhaite.
- Laisser les enfants proposer des activités.

#### **C2. Favoriser la découverte et la diversité des activités proposés.**

Actions :

- Proposer des activités ludiques de différentes formes (manuelles, sportives, d'expression... )
- Proposer des activités nouvelles.

#### **C3. Promouvoir la vie en collectivité et ses règles.**

Actions :

- Intégrer des temps de paroles pour prendre en compte en compte l'enfant.
- informer les enfants sur les règles qui doivent être claires et identiques pour tous.
- Réalisation de tâche de vie quotidienne pendant le repas : installation, débarrassage, nettoyage de la table (sauf dans la situation sanitaire actuelle ou ce sont les animatrices qui se chargent de la mise de table et du débarrassage)

#### **C4. Intégrer les familles à la vie de l'ALP.**

Actions :

- proposer un accueil chaleureux, souriant et personnalisé.
- informer les parents des actions de l'ALP (planning, affiche).
- ouvrir les portes à des parents qui pourraient proposer une activité.



## **C5. Évaluation**

Les objectifs opérationnels sont évalués tout au long de l'année à travers:

- l'observation des enfants
- l'analyse des plannings
- discussions avec les parents
- discussion avec les professeurs
- Réunion d'équipe

La mise en place d'une réunion 1 fois par mois a lieu le mardi après-midi  
Ces réunions servent aussi bien à préparer des projets ou des grands jeux qu'à donner son avis sur l'organisation du ALP ou faire part d'éventuels problèmes rencontrés que ce soit avec les enfants, les animateurs ou encore l'équipe de direction.

Les différents points abordés :

- \*évolution du nombre d'enfant,
- \*adaptation des locaux,
- \*relation avec les partenaires (enseignant, parents, ATSEM)
- \*sécurité (consignes, règles de vie),
- \*projet d'activités, plannings, besoins en matériel,
- \*évolution de l'autonomie des enfants.

## 5. Rôle de l'animateur

### A. La sécurité physique :

- Les enfants ne restent jamais seuls sans la surveillance d'un animateur.
- L'animateur est vigilant au respect de la réglementation, un animateur pour moins de 10 enfants de moins de 6 ans.
  - Pendant les activités manuelles, l'animateur est le seul utilisateur d'objets dangereux (cutters, ciseaux pour adultes...)
  - L'animateur adapte les jeux sportifs à l'âge et aux capacités de l'enfant.

### B. La sécurité affective :

- L'animateur est disponible et à l'écoute des enfants.
- L'enfant est considéré comme un individu à part entière à l'intérieur d'un groupe.
  - L'animateur est attentif à l'état de l'enfant ; fatigue, pleurs, comportement inhabituel, violence....  
Favoriser la socialisation de l'enfant et l'apprentissage de la vie en groupe.
  - L'animateur met en place dès le début de l'année scolaire les règles de vie avec les enfants, il utilise des moyens adaptés à l'âge des enfants, dessins, photos... ces règles de vie pourront évoluer tout au long de l'année.
  - L'animateur met en place des temps de discussion et d'échange avec les enfants, pendant l'appel ou les temps calmes...
  - L'animateur met en place des jeux collectifs où les enfants devront apprendre à jouer en tenant compte du groupe et des règles définies...  
Susciter l'imagination et la création des enfants.
  - L'animateur met en place des coins d'activités permanents. (dessin, jeux, petites voitures et dinettes...) où les enfants peuvent jouer seul.
  - Pendant les activités manuelles, l'animateur veille à ce que l'enfant soit acteur de l'activité, il ne s'agit surtout pas de faire à la place de l'enfant pour obtenir un meilleur résultat.
  - L'animateur est à l'origine de projets et activités innovantes en lien avec le projet d'animation.

## ANNEXES

# Projets animatrices et directrices

1. Projet initiation théâtre (Christine Chareyron)

2. Projet Philo (Gaëlle Raux)

## **LE MONDE DES PETITS NAINS DE L'ECOLE MATERNELLE BOBBY LAPOINTE**

A travers ce projet chaque enfant s'exprimera avec son corps, prendra confiance en lui, Cela lui permettra également de connaître les limites de ses possibilités,

Je vais mettre en place ce projet à travers un dessin animé ( Blanche neige) cela permettra à l'enfant de travailler son imaginaire tout en restant dans le monde enfantin .

Il sera aussi en lien avec les quatre thématiques du projet éducatif de la ville (culture et patrimoine, développement durable et transition, citoyenneté et éducation populaire)

### **Objectifs généraux :**

- Permettre à d'exprimer des idées ou des émotions en utilisant des gestes dans une perspective esthétique ou artistique,
- Améliorer leur confiance en soi à travers l'imaginaire et leurs gestes,

### **Objectifs intermédiaires :**

- Prendre conscience de son corps,
- Connaitre ses limites,
- Utiliser son corps,
- Exprimer ses émotions,
- Vivre dans un monde imaginaire,
- Prendre confiance en lui à travers ses gestes et émotions dans un groupe,

### **Séquences d'activités :**

Manuelles :

- Décor de la salle selon les périodes de festivité,
- Mise en place du décor et représentation finale (maquette, décor pour la représentation finale du projet),

Expression corporelle :

- Jeux corporels par groupe pour les initier au théâtre,
- Mimes,
- Danse,
- Jeux de rôle,
- Chant,

### **Moyens :**

Humains :

Une animatrice, tout le long du projet et pour la représentation en fin d'année et il serait souhaitable qu'il y est deux ou trois personnes de plus pour mener à bien la représentation,

**Matériel :**

Très peu de matériel seulement pour la décoration des salles et pour la représentation, beaucoup d'expression corporelle,

**Bilan :**

Evaluation des objectifs intermédiaires faite toute les semaines et celle des objectifs généraux faites tous les mois et en fin d'année,  
finaliser le projet avec un petit spectacle en fin d'année scolaire,

# ATELIERS PHILO POUR LES PETITS

## « Et si on parlait ? »



**PROJET ALP Lapointe Maternelle**

## 1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

ALP BOBY LAPOINTE MATERNELLE  
Place boby lapointe  
34120 PEZENAS

## 2. CONSTAT ET FINALITE

Conformément au Projet Éducatif de la commune, la construction citoyenne est l'un des trois thèmes phares de ce projet.

La construction citoyenne d'un individu se réalise tant par ses actions que par les pensées qu'il exprime. Il est difficile cependant de parler de citoyenneté avec des enfants de maternelle. Il faut pouvoir donner une définition simple et comprise de tous. La définition la plus simple que l'on puisse donner à des enfants de cet âge, c'est le droit de chacun de s'exprimer librement sur divers sujets et d'être écouté.

Plutôt que de simples règles de vie que l'on fait avec les enfants en début d'année scolaire, je vais aborder différents aspects de la vie en collectivité et le « savoir vivre ensemble » avec les enfants à travers des ateliers philosophiques, abordant différents sujets tels que l'amitié, la tolérance, la colère, la confiance...

A la fin de l'année scolaire, si la situation sanitaire nous le permet, j'espère pouvoir faire une mini-exposition ouverte aux parents, sous forme d'affiches réalisées avec les enfants sur tous les thèmes qu'on aura abordés, ou au moins un diaporama.

## 3. OBJECTIFS

### ➤ Rappels objectifs PEDT

Présentation du Projet Éducatif de la Ville

- Les différents services concernés par le Projet : Service Petite enfance, Service Accueils collectifs de Mineurs, Service jeunesse et sports.
- Ciblage des besoins des différents services, avec mise en place d'un cadre commun en lien direct avec les familles et les partenaires.
- Présentation des 3 thématiques de la ville, basées sur 5 axes de travail .

### ➤ Objectifs généraux

- Définir la citoyenneté à des enfants de 3 à 5 ans.
- Aider l'enfant à se construire en tant qu'individu.

### ➤ Objectifs opérationnels

- Aborder la citoyenneté avec des enfants de maternelle à travers des ateliers philosophiques, sur des thèmes communs liés à l'enfance et à la construction de soi.
- Retranscrire les mots d'enfants à travers des œuvres artistiques ou graphiques.
- Amener l'enfant à réfléchir par lui-même en lui exposant des situations concrètes

qu'il peut rencontrer dans la vie en collectivité.

#### 4. MOYENS

##### ➤ Matériel pédagogique

Je m'appuierai sur de la documentation déjà existante qui a déjà été appliquée auprès d'un public de maternelle. <http://maitressememo.unblog.fr/2019/05/14/ateliers-philosophie-en-maternelle/>

Le matériel pédagogique nécessaire : photocopie, crayons de papier et couleurs, feuilles blanches toutes tailles, feutres, ciseaux, vieux catalogues ou publicités.

##### ➤ Equipe d'animation

Je serais seule à mener le projet. A voir avec l'équipe éducative de l'école maternelle ce que les instituteurs ont déjà mis en place sur le thème de la découverte de la citoyenneté, afin d'en assurer la continuité avec ce projet.

##### ➤ Budget

Le matériel pédagogique est déjà disponible sur l'ALP. Le matériel de récupération sera récupéré tout au long de l'année. Prévoir tout de même des dépenses imprévues de 30 euros maximum.

#### 5. ECHEancier

Les ateliers auront lieu 1 fois par mois avec les enfants sur le temps de la pause méridienne, à compter d'octobre 2021 jusqu'en juin 2022.

#### 6. DERoulement DES ACTIVITES

Les activités se déroulent sur un thème prédéfini en 3 phases :

- Premier temps : observation d'une affiche ou d'une photo par les enfants.
- Deuxième temps : phase de discussion et d'échange entre l'animateur et les enfants.
- Troisième temps : retranscription des idées et observations retenues à travers des dessins, collages, ou toutes autres formes artistiques.

Les thèmes qui seront abordés :

- Peut-on faire ce qu'on veut quand on veut ?
- Quand on se trompe, ça veut dire qu'on est bête ?
- Fille, garçon, c'est la même chose ?
- A ton avis, c'est quoi se mettre en colère ?
- Ça veut dire quoi se moquer ?
- A quoi ça sert de s'excuser ?
- Qu'est-ce qui rend heureux ?



- Peut-on être ami avec tout le monde ?
- C'est quoi la peur ?
- Qu'est-ce que la jalousie ?

Comme dit précédemment, Je m'appuierai sur de la documentation déjà existante qui a déjà été appliquée auprès d'un public de maternelle.

## 7. EVALUATION

L'évaluation avec les enfants se fera après la séance, mais aussi tout au long de l'année sous forme de rappel lorsqu'une situation renvoie à l'un des thèmes abordés.

Exemple : une dispute au sujet d'un jouet entre plusieurs enfants, faire un rappel sous forme d'une discussion courte (5 minutes environ) au sujet de la jalousie.

L'évaluation professionnelle se fera par un bilan en fin d'année soit sous forme orale, soit à l'écrit, sur les questions suivantes :

- Est-ce que j'ai pu aborder tous les sujets prévus ?
- Est-ce que mes objectifs ont été atteints ?
- Est-ce que j'ai respecté mon échéancier ? Si non, quelles en sont les raisons ?
- Est-ce que je peux considérer que mon projet est abouti ?
- Quelles évolutions ai-je pu constater dans le comportement des enfants suite à ces ateliers de discussions ?
- Qu'est-ce que je pourrais mettre en place l'année suivante si le projet venait à être reconduit ?